

# Eu défend ses écoles : deux établissements menacés, un territoire mobilisé



Parents, enseignants et élus ont manifesté vendredi 21 mars à Eu contre la suppression annoncée de classes au collège Louis-Philippe et à l'école Brocéliande. Photo d'archives

Alors que l'Éducation nationale prévoit la suppression de trois classes à Eu, la commune, labellisée Territoire Éducatif Rural, fait entendre sa voix. L'élu Sébastien Jumel a saisi directement le ministère pour demander un réexamen de la situation.

J'ai jugé utile de vous alerter directement. » Le ton est solennel. Alors que plane la menace de la suppression de deux classes au collège Louis-Philippe d'Eu et d'une classe à l'école élémentaire Brocéliande dès la rentrée 2025, élus et parents d'élèves s'activent pour tenter de faire infléchir la décision.

Parmi eux, Sébastien Jumel, ancien député de la circonscription et président de l'agglomération Dieppe-Maritime. Il a pris la plume pour s'adresser au cabinet de la ministre de l'Éducation nationale. Dans son courrier, il alerte sur une décision jugée « incompatible » avec les ambitions du label Territoire Éducatif Rural (TER), dont bénéficient les deux établissements scolaires.

30 élèves par classe en 3e

Dans son courrier, l'élu alerte sur les conséquences de la suppression de deux divisions au collège, qui ferait grimper les effectifs à 30 élèves par classe en 3e. « Une attention particulière sera portée au niveau 3e lors des ajustements de juin », répond le cabinet du ministère.

Du côté de l'école Brocéliande, l'espoir subsiste. Mardi 25 mars, une délégation composée de deux parents d'élèves et deux élus s'est rendue à l'inspection académique à Rouen. Parmi eux, Michel Barbier, maire de la ville d'Eu. « Nous avons pu présenter nos doléances. Nous avons

été bien reçus et avons eu une bonne discussion », explique-t-il.

Selon l'élú, les arguments ont été « appréciés » par la direction académique des services de l'Éducation nationale, mais aucune réponse positive n'a pu être obtenue pour l'instant : « La décision doit être revue en juin. Il faut de nouvelles inscriptions. Nous venons justement d'ouvrir les inscriptions, nous gardons espoir. » Michel Barbier insiste : « Nous sommes TER, cela doit se traduire par des moyens, et surtout des moyens humains. »